# 

* Date : 04-03-2004
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2004706102
* Author :

Tribunal de commerce de Bruxelles
En date du 25 février 2004 a été prononcée la faillite, sur aveu, de Wydemans, Andrée Christiane, rue des Artistes 72, 1020 Laeken (Bruxelles-Ville).
Objet social : nettoyage industriel.
Juge-commissaire : Hardy.
Curateur : Bayart, Jean, avenue de Broqueville 116/10, 1200 Bruxelles-20.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce, rue de la Régence 4, 1000 Bruxelles, dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances : le mercredi 7 avril 2004, à 14 heures, en la salle D.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, R. Tielemans.